

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ALTIMEO Equinox Europe

Part F (EUR): ISIN FR0013209913

ALTIMEO ASSET MANAGEMENT

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Altimeo Equinox Europe (le Fonds), « Mixte », vise à réaliser une performance nette de frais de 3% par an.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds a pour stratégie d'obtenir une exposition asymétrique aux marchés actions des pays de la zone euro en cherchant à (i) capter 2/3 de la performance de ces marchés lors des phases haussières et (ii) limiter à 1/3 son exposition à la performance de ces marchés lors des phases baissières

Dans cette optique, le Fonds visera une exposition cible de 75% de son actif net aux marchés actions des pays de la zone euro, au travers de son investissement en titres vifs (actions dont l'univers est l'EuroStoxx 50) et en contrats à terme liées à un ou plusieurs indices corrélés à l'indice EuroStoxx 50.

Dans le but de limiter son exposition aux risques de baisse des marchés actions des pays de la zone euro, le Fonds mettra en œuvre une stratégie de couverture partielle en ayant recours à des achats d'options de vente liées à un ou plusieurs indices corrélés à l'indice EuroStoxx 50 et dont les caractéristiques financières (prix d'exercice, maturité) sont calibrées afin de réaliser le profil asymétrique d'exposition aux marchés actions mentionné ci-dessus.

Cette stratégie aura néanmoins pour impact de réduire ou limiter la performance du fonds en cas de forte volatilité sur les marchés (que ces derniers soient en hausse ou bien en baisse).

Afin de réduire le coût de financement de cette couverture partielle des risques et de limiter sa volatilité, le Fonds aura recours à des ventes d'options d'achat et de vente liées à un ou plusieurs indices corrélés à l'indice EuroStoxx 50, qui généreront des revenus additionnels.

La stratégie d'investissement, discrétionnaire, n'atteindra pas l'effet recherché dans certaines configurations de marché. En particulier, la stratégie d'investissement sera potentiellement gagnante par rapport au marché dans des marchés durablement baissiers et peu volatiles, tandis qu'elle aura tendance à sous-performer le marché dans des marchés assez volatiles (baissier ou haussier) et lors des phases de marché durablement haussières.

L'utilisation par le Fonds des marchés à terme, dans le cadre de sa stratégie optionnelle, est susceptible de modifier de manière importante son profil de performance et de risque par rapport à l'indice EuroStoxx 50.

Dans le cadre de sa stratégie le Fonds pourra investir en actions [0-100%] et dans des instruments et contrats financiers dérivés afin d'atteindre son objectif de gestion.

L'exposition nette de l'OPCVM en titres de créance et instruments du marché monétaire, d'émetteurs souverains, publics ou privés de l'OCDE, de notation minimale à l'acquisition « Investment Grade », soit A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou jugée équivalente selon la société de gestion, pourra varier de 0% à 100% de son actif.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.  
La part F du fond est libellée en euros (EUR).

**Valeur liquidative** : La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exclusion des jours fériés légaux en France et les jours de fermeture de la Bourse de Paris, sur la base des cours de clôture.

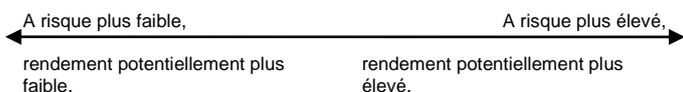
**Modalités de souscription et de rachat** : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque vendredi à 12 heures et exécutés sur base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour. Le règlement est effectué à J+1.

**Affectation des résultats** : Capitalisation

**Durée minimum de placement recommandée** : 3 ans.

*Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.*

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

#### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites:

La catégorie de risque indiquée ci-dessus est fondée sur le maximum de niveau de risque que la société de gestion peut prendre en respectant la stratégie du Fonds et sur sa performance, le cas échéant. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète le risque des marchés actions des pays de la zone euro sur lesquels le Fonds investit et de la stratégie de couverture du Fonds.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Le Fonds ne bénéficie pas de garantie en capital.

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : risque lié à la défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Impact des techniques de gestion telles que les produits dérivés et/ou les contrats OTC**: ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer à la section "profil de risque" du prospectus du Fonds.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	0% jusqu'au 30/06/2017 5,00% après
FRAIS DE SORTIE	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1,00% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de 3% Le Fonds verse la commission de performance une fois par an.

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais estimés de l'OPCVM à la date d'agrément. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 13 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet [www.altimeo-am.com](http://www.altimeo-am.com).

## PERFORMANCES PASSES

Cette rubrique sera complétée à l'issue de la première année civile complète, soit à fin 2017.

### AVERTISSEMENT

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

La performance de l'OPCVM sont calculées coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 20/12/2016

DEVISE DE LIBELLE : Euro

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Dépositaire** : RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE

- **Informations supplémentaires** : les derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts I et F sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**ALTIMEO ASSET MANAGEMENT**

31, avenue de l'Opéra – 75001 – PARIS.

Tél. : 01 40 07 99 00

**ADRESSE WEB** : Ces documents sont également sur [www.altimeo-am.com](http://www.altimeo-am.com)

- **Autres catégories de parts** : I

- **Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative** : la dernière valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'Altimeo Asset Management ou sur le site internet [www.altimeo-am.com](http://www.altimeo-am.com).

- **Fiscalité** :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts dans le Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil financier habituel ou du commercialisateur du Fonds. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à son conseiller fiscal.

- **Déclaration de responsabilité** : la responsabilité de la société ALTIMEO ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ALTIMEO ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/12/2017.